

RECHERCHES EN ÉCONOMIE DES LANGUES : CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES POUR LE FRANÇAIS AU NIGERIA.

Par

OWOEYE, Samuel Tuesday

Department of Languages, Covenant University, Ota, Ogun State
Sam.owoeye@covenantuniversity.edu.ng

To cite this article: Owoeye S.T. (2010), Recherches en économie des langues : considérations préliminaires pour le français au Nigeria. In T. Ajiboye (ed) *Linguistique et applications pédagogiques*, 57 – 70, Ibadan : Clean Slate Publishers.

RÉSUMÉ

Depuis le lancement du concept de l'économie des langues, en tant que domaine de recherche, au milieu des années 1960, les résultats des recherches interdisciplinaires entreprises par des linguistes en collaboration avec des économistes ont grandement influencé l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe et en Amérique du nord plus spécifiquement. Ce domaine de recherche cherche essentiellement à juxtaposer les variables économiques avec ceux linguistiques. Les résultats de cette juxtaposition deviennent un guide potentielle pour le choix d'une langue étrangère (ou seconde) à apprendre par des individus en particulier et pour l'élaboration de la politique linguistique d'un pays donné en général. S'inspirant de ce fondement, cet article fait un survol de quelques travaux théoriques dans le domaine de l'économie des langues et va plus loin pour élaborer des considérations préliminaires pour l'économie du français au Nigeria. L'article termine par lancer un appel aux linguistes nigériens de la langue française à entrer en

collaboration avec des économistes nigériens intéressés pour des recherches empiriques qui chercheront à déterminer l'économie du français au Nigeria et par conséquent réinvigorer et réorienter son enseignement et son apprentissage dans le pays.

1. INTRODUCTION

L'économie des langues est un objet de recherche interdisciplinaire rassemblant des économistes et des linguistes. L'inauguration de ce paradigme de recherche s'appuie principalement sur la nécessité d'intégrer les atouts économiques dans l'élaboration des politiques linguistiques éducatives dans les pays nationalement plurilingues et dans d'autres où des langues étrangères s'apprennent. C'est la raison pour laquelle les premières recherches empiriques dans ce domaine se sont concentrées dans les pays concurremment bilingues ou plurilingues tels que le Canada en Amérique du Nord, la Suisse et la Belgique en Europe (voir Vaillancourt, 1985 ; Klein, 2004). En outre cette inauguration devient incontournable car les ressources issues de la didactique des langues, des sciences de l'éducation et de la sociolinguistique ne sont plus suffisantes pour la légalisation de la politique linguistique éducative d'un pays donné. C'est ce que remarque Grin (1997 :167) lors qu'il écrit à propos de l'économie des langues :

Il s'agit là de questions relevant typiquement de l'efficienc e externe. Ainsi, dans le cas de la politique d'enseignement des langues, nous avons besoin d'informations et d'analyses sur les questions suivantes : quelles langues faut-il enseigner ? Jusqu'à quel niveau de compétence ? Pour quelles raisons ? et à quel coût ? Les analyses les plus élaborées, par exemple en didactique des langues, ne répondent pas à ces questions.

Si la portée des recherches en économie des langues couvre les langues localement dominantes, elle couvre également les langues étrangères. Par exemple, dans le projet de

recherche titrée *Langues Etrangères dans l'Activité Professionnelle* (LEAP) entrepris par François Grin *et al* (dont le rapport final est publié le 17 février 2009), il s'agit de « *compétences en langues autres que la langue localement dominante : allemand en Suisse romande, français en suisse alémanique, anglais en suisse italienne, espagnole en France, russe en Allemagne etc.* » (p.10).

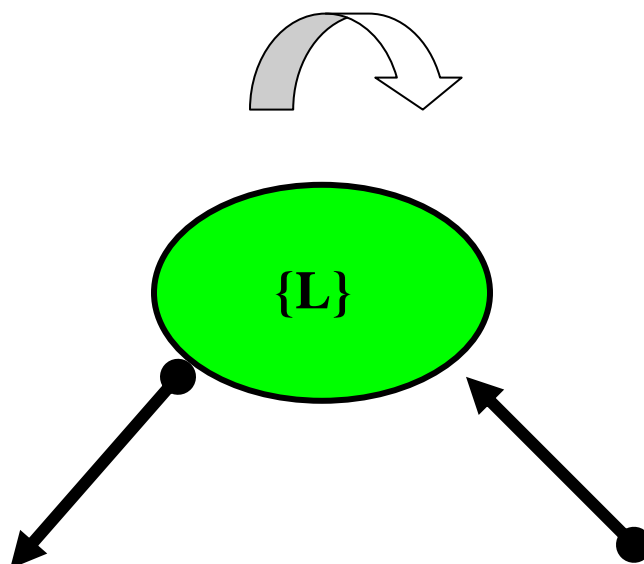
Partant de ce remarque, nous voulons aussi hypothétiser que les résultats issus des recherches en didactique des langues, en sciences de l'éducation et en sociolinguistique, seuls, ne sont pas adéquats pour situer le statut et l'importance du français au Nigeria. Pour compléter ces recherches-là, une optique d'analyse économique liée à la langue doit maintenant attirer l'attention des chercheurs concernés. L'analyse économique des processus liés à la langue, en tant que processus affectés, aura besoins, bien entendu, des recherches empiriques. Toutefois, ce présent article est une présentation descriptive de ce domaine de recherche ayant comme objectif dominant la sensibilisation des enseignants-chercheurs de la langue française à la nécessité d'initier des recherches empiriques, en collaboration avec des économistes, dans ce domaine. Pour réaliser cette description, l'article est divisé en trois sections. Dans la première section (§ 2), nous donnons un aperçu historico-définitionnel de l'économie des langues en tant que domaine de recherche interdisciplinaire. La deuxième section (§ 3) est consacrée à la présentation de la politique linguistique éducative du Nigeria vis-à-vis le statut du français dans le pays. Dans la dernière section (§ 4), nous suggérons les démarches à suivre pour des recherches en économie de la langue française au Nigeria.

2. ÉCONOMIE DES LANGUES : APERÇU HISTORICO-DÉFINITIONNEL

L'économie des langues est une discipline scientifique récente qui n'a pas encore gagné beaucoup d'adhérents et d'après Chiswick (2008:2), elle peut être définie comme « *the study of the determinants and consequences of language proficiency using the methodology and tools of economics* » (*l'étude des déterminants et des conséquences de la compétence linguistique employant la méthodologie et les instruments de la science économique : notre traduction*). Comme l'appellation suggère, et vue à travers la définition de Chiswick, l'économie des langues étudie les rapports qui existent entre les variables économiques (coût, quantité produite, taux d'inflation, salaires, revenu personnel, revenu national etc.) et ceux linguistiques (bilinguisme, multilinguisme, niveau de compétence etc.). Cette description s'accorde parfaitement avec la définition proposée par Grin (1994 :25) :

L'économie des langues est un champ d'étude interdisciplinaire qui mesure les effets réciproques de variables économiques et variables linguistiques.

Il ressort de cette définition trois expressions clés. L'économie des langues en tant que domaine de recherche est conçue comme *une étude interdisciplinaire* rassemblant des économistes munis des *variables économiques* et des linguistes capables de parler sur des *variables linguistiques*. Pour une représentation visuelle de cette définition, nous reprenons le schéma proposé par Grin (2006 :2) :



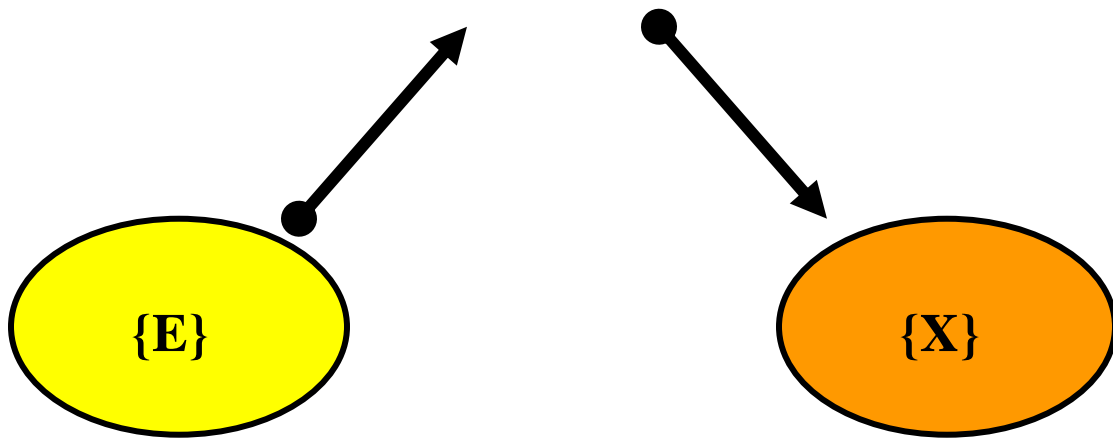


Fig 1 : Représentation schématique du champ de l'économie des langues

Dans le diagramme, l'ensemble des variables linguistiques est représenté par $\{L\}$, l'ensemble des variables par $\{E\}$ et l'ensemble de toutes les autres variables connexes par $\{X\}$. Les flèches représentent les relations qui existent entre ces variables. Par ce système de relation, on peut voir que la langue, et non pas la science économique, est au centre des études en économie des langues et que les relations entre les variables linguistiques et ceux économiques sont réciproques. Le diagramme montre aussi que ce domaine de recherche s'intéresse également à toute autre relation faisant intervenir les variables linguistiques. L'implication de ces relations est que l'économie des langues est, et doit continuer à être, un domaine de recherche interdisciplinaire. Des linguistes et des économistes doivent collaborer pour réaliser des recherches satisfaisantes.

Essentiellement, des recherches en économie des langues s'imposent lorsqu'il est désiré d'établir l'importance d'une langue donnée vis-à-vis d'autres langues dans une société bilingue ou plurilingue et surtout dans les pays où des langues étrangères paraissent utiles. Par exemple une recherche menée par Grin et al (2009) sur l'économie des langues

étrangères en Suisse montre qu'en moyenne, les employés bi- ou trilingues gagnent davantage que les unilingues parce qu'ils dégagent une valeur linguistique supplémentaire.

Selon Schultz (1962), la prédominance discutative que le concept du capital humain connaît au début des années 1960 donne naissance au domaine de l'économie des langues. La compétence linguistique est considérée un capital humain car elle satisfait les trois critères du dernier : elle est productive, elle coûte cher à produire et elle s'acquiert par les êtres humains. Diachroniquement, les études en économie des langues ont passé par trois phases de développement (Grin, 2003). La première phase rassemble les travaux qui considèrent la langue comme un attribut ethnique. Le fait d'avoir une langue particulière comme langue maternelle détermine le statut socioéconomique de cette personne et par conséquent influence ses revenus. Selon Grin (2003 :13), « *cette approche a été utilisée pour analyser les écarts de revenus entre Noirs et Blancs aux États-Unis, ou entre anglophones et francophones au Canada* ». La deuxième phase de développement de l'économie des langues regroupe les publications qui voient la langue comme un capital humain. Par cette optique, des compétences linguistiques deviennent quelque chose dans laquelle les individus et les sociétés peuvent investir et qui peut être interprétée comme les autres biens économiques. La troisième phase, selon Grin (ibid), combine les deux premières en désignant l'économie des langues comme une étude de l'ensemble des attributs linguistiques (incorporés dans des individus) exerçant une influence sur le statut socioéconomique des acteurs. Depuis l'inauguration de ce domaine de recherche, bon nombres de travaux théoriques et empiriques ont été entrepris par ses adhérents (voir par exemple Marschak, 1965; Carliner, 1981;

McManus, 1983; Trainer, 1988; Dustmann, 1994 ; Grin, 1996 ; 1997a ; 1997b ; 1997c ; 1997d ; 2003 ; Bruthiaux, 2003 ; Chiswick, 2008 ; Grin et al, 2009).

3. LA POLITIQUE LINGUISTIQUE ÉDUCATIVE DU NIGERIA ET LA PLACE DU FRANÇAIS

Le choix des langues à enseigner dans les écoles d'un pays donné est déterminé par la politique linguistique éducative de ce pays. Ordinairement, ces langues sont reconnues par ordre de leur importance et leur pertinence vis-à-vis le développement national et l'intégration internationale. Pour cette raison, en particulier, la politique linguistique éducative du Nigeria reconnaît l'anglais comme la langue officielle et quelques langues locales comme des langues nationales et par conséquent, l'enseignement de l'anglais et de ces langues locales est privilégié dans les écoles nigérianes. Traînant derrière l'anglais et ces langues locales sont des langues considérées étrangères mais dont leur enseignement est important. Ce dernier groupe de langues inclut le français et l'arabe plus essentiellement. Cependant, Bariki (1999) conteste la désignation de l'arabe seulement comme une langue étrangère au Nigeria. Il remarque que l'arabe est d'un part une langue indigène et d'autre part une langue étrangère au Nigeria. Bien que la discussion du statut linguistique de l'arabe ne constitue pas la tâche centrale de cette étude, nous remarquons en passant que la postulation de Bariki ne tient guère car, historiquement, l'arabe est entré au Nigeria par le canal de l'expansion de l'islam. Alors, si l'arabe n'est non seulement une langue étrangère au Nigeria, il ne peut pas être considéré d'avantage que comme une langue religieuse. Parmi les langues étrangères au Nigeria, le français et l'arabe, à juste titre, occupent la position la plus privilégiée. Ils sont des langues étrangères les plus cruciales pour les nigériens. Cette

crucialité a motivé l'établissement, par le gouvernement fédéral, du village français du Nigeria à Badagry, dans l'état de Lagos en 1991 et du village arabe du Nigeria à Ngala, dans l'état de Bornu en 1992.

En analysant les facteurs responsables du choix d'une langue étrangère à enseigner dans les écoles d'un pays quel que ce soit, Ajiboye, cité par Bariki (1999), formule quatre principes. Nous adapterons ici ces principes pour soutenir la position prestigieuse du français comme première langue étrangère au Nigeria. Ces principes sont comme énoncés ci-dessous :

1. principe de voisinage géographique
2. principe de diplomatie
3. principe d'avancement technologique
4. principe d'interdépendance globale

Tandis que l'on peut indiquer que le français satisfait incontestablement tous les quatre principes, le même ne peut pas être vrai de l'arabe. Tous les pays limitrophes du Nigeria sont officiellement francophones (Bénin, Niger, Tchad, Cameroun). Le français et l'arabe sont des langues de diplomatie, ainsi, les deux langues satisfont le deuxième principe. Cependant, alors que le français est une langue maternelle et une langue officielle des nations fortement avancées sur le plan technologique – on peut citer la France le Canada, La Belgique parmi d'autres pays membres de la Francophonie - aucune des nations ayant l'arabe comme la langue maternelle ou officielle n'est célébrée comme un pays technologiquement fortement avancé. Les deux langues satisfont le principe de l'interdépendance globale. Partant de cette

analyse, le français remplit toutes les quatre conditions tandis que l'arabe n'en remplit que deux. Quand les principes ajiboyiens sont employés comme paramètres pour déterminer la langue étrangère la plus pertinente au Nigeria et pour les Nigériens, le français sera le choix indiscutable.

Une autre optique par laquelle on peut apprécier la place pertinente du français au Nigeria est la position du pays dans la sous-région ouest africaine. Selon Okeke (1999), le rôle du leadership du Nigeria dans la CEDEAO serait plus significatif si les Nigériens peuvent parler les langues officielles des autres pays subalternes dans la communauté sous-régionale, qui est principalement le français. Des quinze pays membres de la CEDEAO, huit ont le français comme la langue officielle et de l'enseignement dans leurs écoles, cinq parlent l'anglais laissant seulement deux pays ayant le portugais comme la langue officielle. Si une langue particulière se parle dans huit (majorité simple avec 53%) parmi quinze pays membres d'un organisme international, il va sans dire que cette langue occupera une position très prestigieuse dans l'organisme. C'est le cas du français dans la CEDEAO. Il semble également raisonnable sur le plan économique de suggérer au gouvernement nigérien de stimuler l'apprentissage du français plutôt qu'encourager les gouvernements Francophones ouest africains de financer l'apprentissage de l'anglais, la langue officielle du Nigeria. Le Nigeria en tant que géant et le 'grand frère' de l'Afrique en général et de l'Afrique de l'ouest en particulier est plus riche que l'ensemble de tous les pays de l'Afrique occidentale. Implicitement, le Nigeria est censé être plus économiquement capable de favoriser l'apprentissage du français dans le pays. Les pays francophones de la CEDEAO le trouveront

un peu difficile de stimuler activement l'apprentissage de l'anglais dans leurs pays compte tenu de leurs pauvres ressources financières.

La pertinence économique du français au Nigeria est aussi un aspect à ne pas ignorer lorsqu'on discute l'importance de cette langue pour le pays. Il y a plusieurs usines et sociétés françaises exerçant au Nigeria qui auraient besoin de services des professionnels ayant la connaissance de la langue française. Ces entreprises incluent mais ne sont pas limitées à CFAO, SCOA, BNP, total, Elf, Michelin, Peugeot, Fougerolle, SGE, Bouygues, SAE, SPIE-Batignolles, Degremont et BEC Frères. La liste plus complète de ces entreprises peuvent être trouvées dans le site Web du sénat français à <http://www.senat.fr/index.html>.

Quand tous ces facteurs sont pris en compte, l'importance du français comme langue étrangère au Nigeria ne serait plus contestée. Au cours de la conférence nationale de réformes politiques (NPRC) à Abuja en 2005, cette importance a été identifiée et une des résolutions contenues dans le rapport présenté au président était que l'enseignement du français devrait être vigoureusement poursuivi au niveau d'enseignement secondaire en raison de sa pertinence dans la sous-région de l'Afrique occidentale.

Certes, la place du français dans la politique linguistique éducative du Nigeria paraît privilégiée, toutefois, nous pensons que, pratiquement, cette place prestigieuse laisse toujours à désirer car son apprentissage ainsi que son enseignement dans les écoles nigérianes reste incontestablement défavorable et décourageant. Même avec la déclaration politico-militaire de l'ancien chef d'état, le feu Sani Abacha en 1996, proclamant le français une deuxième

langue officielle du Nigeria, rien n'a pratiquement changé pour le sort de cette langue dans le pays. Cette déclaration semble être déjà devenue feue et ancienne tout comme son proclamateur. C'est en vue de cette situation que nous suggérons une collaboration entre des linguistes (de la langue française) et des économistes nigériens pour déterminer l'économie de la langue française au Nigeria. Nous pensons que les résultats émanant des recherches collaboratives vont changer positivement le statut du français dans le pays. Dans la section qui suit, alors, nous présentons les démarches à suivre pour entreprendre ces recherches linguistico-économiques.

4. QUELLES DÉMARCHES POUR L'ÉCONOMIE DU FRANÇAIS AU NIGERIA

Quels sont précisément les variables économiques que la langue française peut possiblement mettre en jeu au Nigeria ? Voici une question pertinente qui doit servir de base pour des recherches empiriques potentielles en économie du français dans le pays. Parmi une variété de paramètres économiques, nous sommes de l'opinion que le revenu personnel des Nigériens en particulier et le Produit Intérieur Brut (PIB) du pays en général seront positivement affectés par l'apprentissage de la langue française. Notre avis est sous-tendu par le fait que l'acquisition (ou apprentissage) d'une langue étrangère augmente la valeur du capital humain de l'apprenant dans le long terme. Sur le plan économique, la France est bien implantée au Nigeria. En 2009, lors de sa visite officielle au Nigeria, l'actuel Premier Ministre de la France, M. François Fillon, remarque la présence économique de son pays au Nigeria et nous le citons expressément :

C'est vrai qu'il y a eu parfois des relations plus difficiles entre la France et le Nigeria, mais depuis quelques années, nos deux pays ont appris à se connaître. Les échanges se sont développés de façon spectaculaire. Le Nigeria est aujourd'hui le premier partenaire économique de la France dans l'Afrique subsaharienne. Plus de 120 entreprises françaises sont présentes ici au Nigeria, dans des secteurs clés comme les infrastructures, comme l'électricité, comme les services ; et nombre de ces entreprises sont des leaders mondiaux – je pense en particulier au groupe TOTAL. La France est ensuite le second investisseur direct au Nigeria.

(voir http://www.ambafrance-ng.org/france_nigeria/spip.php?article1195)

A part les propos ci-dessous prononcés par le Premier Ministre, nous citons aussi quelques remarques publiées sur les sites web du Sénat et de l'Assemblée Générale français sur les partenariats économiques entre le Nigeria et la France :

- *En 2007, des flux record de 12,5 milliards de dollars américains auraient porté le total d'investissements directs étrangers (IDE) au Nigeria à 62,8 milliards de dollars américains selon la CNUCED. En 2000, des estimations locales attribuaient à la France le deuxième stock d'investissements derrière les États-Unis. **En 2007, la Banque de France recensait un total d'IDE français de 2,7 milliards d'euros, faisant du Nigeria notre première destination subsaharienne en termes d'IDE et notre 27^e au niveau mondial.***
- *En 2008, les échanges commerciaux entre la France et le Nigeria ont progressé de 54 % par rapport à 2007, pour dépasser les quatre milliards d'euros. Le Nigeria conforte ainsi sa place de **premier partenaire commercial de la France en Afrique subsaharienne**, devant l'Afrique du Sud.*

(voir <http://www.senat.fr/ga/ga87/ga871.html>)

- *L'honorable parlementaire ayant souligné l'importance de notre partenariat économique avec le Nigeria, il convient de préciser que le secteur privé français s'implique également dans la promotion de notre langue. De nombreuses entreprises françaises organisent - grâce au recrutement direct d'enseignants ou de consultants pour le français - ou financent des cours de français dispensés par les Alliances françaises à leurs collaborateurs nigériens et originaires de pays non francophones. En 2008, les cours en entreprises françaises représentaient 20 % des recettes*

générées par les activités d'enseignement à l'Alliance française de Port-Harcourt (Total, Geoservices, SPIE, Novotel), avec une nette prépondérance du secteur pétrolier. Il faut également souligner que l'avantage concurrentiel certain représenté par la maîtrise du français permet à nos Alliances d'être prestataire de service pour de nombreuses entreprises nigérianes, notamment les banques (UBA par exemple). Notre coopération linguistique et éducative dispose donc de plusieurs outils et de nombreux atouts.

(voir <http://recherche.assembleenationale.fr/questions/out/S27/LGEOLUQ0XGENKUQ0XRN.pdf>)

Les quelques remarques citées ici, parmi d'autres, montrent non seulement que la France est superbement présente au Nigeria sur le plan économique, mais également que l'apprentissage de la langue française est un atout économique pour les Nigériens. Les professionnels nigériens qui veulent travailler dans les entreprises françaises installées dans le pays ont besoin de la langue française pour bénéficier d'une façon optimale des entreprises. Prenons par exemple un scénario tel que ceci : si un professionnel *A* parle français et un autre professionnel *B* ne le parle pas, il s'ensuit que le professionnel *A* dispose d'un capital humain plus rémunérable que le professionnel *B*. Par conséquent, on peut théoriquement postuler que l'apprentissage du français par les Nigériens qui travaillent dans les entreprises françaises a un impact positif sur leurs rémunérations individuelles. Egalement, la population nigérienne parlant la langue française est un facteur qui peut faciliter l'augmentation des partenariats économiques entre le Nigeria et le monde francophone. On peut ainsi postuler que plus les partenariats économiques entre le Nigeria et d'autres pays étrangers, plus puissant son PIB sera.

Nous avons souligné que pour bien cerner l'importance de la langue française au Nigeria, sa pertinence économique est une optique à ne pas ignorer. Certes, mais pour valider cette assertion, ainsi que les hypothèses postulées ci-dessus, des recherches empiriques doivent

être entreprises dans le cadre de l'économie des langues pour déterminer le vrai statut économique de cette langue dans le pays. A notre avis, il est aujourd'hui devenu insuffisant de citer la position géographique du Nigeria ainsi que la présence des entreprises françaises et francophones comme responsables pour l'importance du français au Nigeria. Ces facteurs ne sont plus assez convaincants dans le 21^e siècle pour motiver les nigériens à apprendre la langue. Egalement, l'ambition de faire du français une seconde langue officielle du pays nous paraît utopique et par conséquent ne doit pas occuper le premier rang pour déterminer la pertinence de la langue pour les nigériens. A l'heure actuelle, l'économie du français nous semble le domaine de recherche qui doit mériter l'attention des chercheurs intéressés dans le devenir du français au Nigeria. Force est de noter cependant qu'à part les remarques citées plus haut sur la présence économique de la France au Nigeria, tant de remarques ont été faites sur le statut économique de la langue française dans le pays. Les citations suivantes, résument les remarques passantes que les chercheurs nigériens ont faites sur le statut économique du français au Nigeria :

Les buts se justifient aussi par des fins pratiques, politiques, économiques et culturelles (Emordi, 2000 :122).

Ils comprennent bien maintenant que le fait d'apprendre le français leur ouvrira beaucoup de portes dans leur vie active et sur le marché du travail (Emordi, 2000 :127).

Du point de vue économique, le Nigeria est une puissance économique qui attire les partenaires étrangers, notamment les pays de la CEDEAO. Il leur fournit des produits pétroliers à partir ils tirent beaucoup de profit (Onumajuru, 2004 :84).

Une étude plus poussée et plus répandue du français peut attirer d'autres investisseurs français ou francophone au Nigeria (Bariki, 1999 : 28).

Les remarques ci-dessus sont positives, toutefois, elles ne sont que des hypothèses ou des opinions manquant en conception méthodologique et en observation empirique. Nous

préconisons un scénario où des linguistes et des économistes intéressés collaborent pour entreprendre des recherches empiriques sur le statut économique du français dans le pays. Ces recherches doivent être interdisciplinaires et domiciliées dans le domaine de l'économie des langues. Tandis que les linguistes fourniront les variables linguistiques impliquées, les économistes amènent sur la table les variables économiques. Ce faisant, le statut économique vérifiable du français au Nigeria sera déterminé.

5. CONCLUSION

Dans cet article, nous avons jeté un coup d'œil sur le concept de l'économie des langues, un domaine de recherche interdisciplinaire qui n'est pas encore attiré l'attention des chercheurs au Nigeria. Ayant présenté l'aperçu historico-définitionnel de ce concept, l'article est allé de loin en étalant le statut de la langue française vu à travers la politique linguistique éducative du pays. Partant du constat que la langue n'attire pas encore l'attention prestigieuse qui peut être due à elle parmi les langues connues dans le pays, nous avons préconisé des recherches empiriques interdisciplinaires linguistique-science économiques. Ces recherches, à notre avis, vont galvaniser des actions positives vers l'activation optimale de l'enseignement et de l'apprentissage du français au Nigeria. Pour entreprendre ces recherches les démarches à suivre ont été également suggérées. Finalement, nous insistons que ce n'est pas l'ambition de fait du français une deuxième langue officielle qui va aider le sort de cette langue dans le pays. C'est son statut économique qui déterminera son devenir et ce statut ne peut pas être établi par des suppositions non scientifiquement et empiriquement testées.

BIBLIOGRAPHIE

- BARIKI, O. (1999). « Le français au Nigeria : historique, statut et importance » in Nnoruka, M (éd) *Cours de langue et de littérature française*, Ilorin : Département de langues vivantes européennes, 22-32
- BRUTHIAUX, P. (2003). “21st Century Trends in Language and Economics”. *Current Issues in Language Planning* Vol.4 no.1, 84 – 90
- CARLINER, G. (1981). Wage Differences by Language Group and The Market for Language Skills in Canada. *Journal of Human Resources* 16 (3), 384-399.
- CHISWICK, B.R. (2008). “The Economics of Language: An Introduction and Overview”, *IZA Discussion Paper* No. 3568
- DUSTMANN, C. (1994). Speaking Fluency, Writing Fluency and Earnings of Migrants. *Journal of Population Economics*, 7, 133-156.

- EMORDI, I. (2000). "Le devenir du français en Afrique Anglophone: le cas de l'enseignement du français au Nigeria". *Ibadan Journal of European Studies*, no.1, 117-131.
- GRIN, F. (1994). "The Economics of Language, Match or Mismatch" *Political Science Review*, vol. 15, no 1, 25-42
- GRIN, F. (1996) "Economic Approaches to Language and Language Planning: An Introduction," *International Journal of the Sociology of Language*, 121, 1-16
- GRIN, F. (1997a). « Diversité linguistique et théorie économique de la valeur ». J.Hatem (dir.), *Lieux de l'intersubjectivité*. Paris : L'Harmattan, 155-174.
- GRIN, F. (1997b). *Langue et différentiels de statut socio-économique en Suisse*. Berne: Office fédéral de la statistique.
- GRIN, F. (1997c). « Aménagement linguistique : du bon usage des concepts d'offre et de demande. » N. Labrie, W. Mäder et P. Weber (dir.) *Etudes récentes en linguistique de contact*. Bonn: Dümmler, 117-134.
- GRIN, F. (1997d). Gérer le plurilinguisme européen : approche économique au problème de choix. *Sociolinguistica*, XI, 1-15.
- GRIN, F. (2003) Language Planning and Economics. *Current Issues in Language Planning* vol.1 no1, 66 - 84.
- GRIN, F. (2006). *Aspects économiques du plurilinguisme*. Journée des langues de la Chancellerie fédérale, Berne, 2 novembre.
- GRIN, F. , SFREDO, C. & VAILLANCOURT, F. (2009). *Langue étrangères dans l'activité professionnelle*. Rapport de recherche du Programme National de Recherche 56, Multilinguisme et Compétences Linguistiques en Suisse
- KLEIN, C (2004). *La valorisation des compétences linguistiques : importance du sexe et/ou du statut professionnel ?* 11^e Journées d'étude sur les données longitudinales. Dijon, 27-28 mai.
- MARSCHAK, J. (1965) "The Economics of Language," *Behavioral Science*, 10, 135-40
- MCMANUS, W., Gould, W. and Welch, F. (1983) Earnings of Hispanic Men: The Role of English Language Proficiency. *Journal of Labor Economics* 1, 101-30.
- OKEKE, V.O. (1999) "Nigeria's Quadrilingualism: What for?" in *Journal of Humanities* Vol. 1, pp. 28 - 38, Owerri, Imo state University..

- ONUMAJURU, E.M. (2004). "Le français 2^e langue officielle au Nigeria, farce ou réalité"
RANEUF, vol.1 no.1, 79-91.
- TAINER, E. (1988) English Language Proficiency and Earnings among Foreign Born Men.
Journal of Human Resources 23(1), 108-122.
- SCHULTZ, T.W. (1962) Investment in human beings. *Special Supplement to Journal of Political Economy* 70 (5), 1-157.
- UHUEGBU, A.R.(2000). "Réflexion sur le français comme langue utilitaire dans l'administration publique nigériane". Proceedings of the 3rd annual UFTAN conference held in Abia State University, Uturu. 156-162.
- VAILLANCOURT, F. (1985): *Economie et langue*. Québec: Conseil de la langue française.

-